



Annick Girardin répond aux opposants

Recueilli par Stéphane GALLOIS.

Trois questions à...

Annick Girardin, ministre de la Mer.

Que répondez-vous à l'organisation écologiste Bloom et aux pêcheurs artisans qui accusent le gouvernement de soutenir une pêche industrielle considérée comme dévastatrice ?

C'est vrai, la mauvaise pêche est dévastatrice pour les océans. La France a toujours lutté contre ces pratiques, et ce bien avant la refondation du ministère de la Mer, en juillet. Les pêcheurs français sont parmi les plus surveillés et contrôlés au monde. Le Scombrus bat pavillon français, il est donc soumis aux mêmes règles.

Il n'a, par ailleurs, bénéficié d'aucune aide de l'État, celles-ci étant proscrites par la réglementation européenne. En France, comme dans toute l'Europe, nous cherchons à trouver des équilibres justes entre préservation des stocks de poissons et approvisionnement des populations. La santé des stocks prouve que nous ne faisons pas fausse route.

Et je n'oublie pas la pêche artisanale, car je sais que c'est une pêche de proximité, c'est une activité de circuits courts participant pleinement aux projets d'alimentation des territoires mis en place par le gouvernement. L'inquiétude est légitime, mais encore une fois, personne ne pourra se soustraire ni aux règles, ni aux contrôles.

France Pélagique est la filiale d'un armement néerlandais dont les pratiques, notamment

la pêche électrique, sont dénoncées par la France devant les instances européennes. N'y a-t-il pas là un double discours ?

La France a eu raison de faire interdire cette pratique de pêche, dès le 14 août 2019, en anticipant de deux ans la réglementation communautaire. Cette pratique de pêche ne correspond pas à nos valeurs, et ne reflète pas le savoir-faire des pêcheurs français.

Mais il n'y a pas de double discours : nous avons fait notre part, la commission doit prendre ses responsabilités et faire respecter les traités. Il n'est pas question de fermer nos frontières, ni d'empêcher les pays voisins de pêcher dans nos eaux. France Pélagique est basée en France, emploie des marins français et ne pratique pas la pêche électrique. Pourquoi faudrait-il tout mélanger pour faire du buzz ?

Serez-vous à Concarneau pour la bénédiction du Scombrus?

Non, je n'ai pas prévu de m'y rendre.

Je me réjouis du renouvellement et de la modernisation de notre flotte de pêche, mais je ne peux malheureusement assister au lancement de tous les navires de pêche, *a fortiori* dans un contexte sanitaire qui nécessite de limiter les déplacements.